

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 1-2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. Dans l'expression des façades, recherche des moyens techniques et formels propres à en diminuer l'effet de monumentalité.

Point actuel des études

Le bureau H. Schaffner a poursuivi ses études, d'entente avec la Société de Banque Suisse, et c'est un projet affiné, respectant le règlement du plan d'extension partiel, qui a été déposé pour une enquête publique d'implantation, le 30 juin 1987.

Le projet déposé prévoit, dans une première étape, 9200 m² de surface utile de bureaux pour 434 collaborateurs, ainsi qu'un parking intérieur de 290

places et 35 places de parc extérieures à l'intention des visiteurs du centre. Une salle de conférences de 500 places, un restaurant d'entreprise et une succursale SBS complètent le projet.

A ce jour, les bureaux d'ingénieurs étudient et mettent au point les installations du bâtiment et il est prévu de déposer la demande de permis de construire pour la fin de 1987.

Les travaux de terrassement pourraient alors débiter en 1988, afin que les premiers collaborateurs puissent prendre possession de leurs nouveaux bureaux dans le courant de 1992.

*Société de Banque Suisse
Siège de Lausanne*

Industrie et technique

La fin du nucléaire en Suède: place au charbon!

Se fondant sur les résultats d'un référendum organisé en 1980, les autorités suédoises ont décidé de renoncer progressivement à l'énergie nucléaire pour la production d'électricité.

En Suède comme en Suisse, l'opposition au nucléaire ne s'est manifestée que sur le plan politique, sans s'accompagner d'une baisse de la consommation d'électricité. C'est pourquoi la société d'électricité nationale *Vattenfall* étudie actuellement des solutions de rechange aptes à prendre à terme le relais dès la première mise hors service d'une centrale nucléaire, en 1995. Rappelons que les douze centrales nucléaires suédoises fournissent actuellement 50% de l'électricité consommée dans ce pays.

Substitution: pas de miracle

L'étude approfondie des possibilités de substitution a montré que ce rôle ne pouvait être assumé ni par les énergies dites nouvelles, ni par une meilleure exploitation des ressources hydro-électriques. La solution retenue sera au premier chef le recours à des centrales thermiques au charbon.

Vattenfall étudie donc la construction d'une telle centrale sur le site de Ringhals, où sont actuellement exploitées quatre centrales nucléaires, dont un réacteur à eau bouillante ASEA et trois réacteurs à eau pressurisée Westinghouse.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions que les défenseurs de l'environnement remontent sur les barricades pour s'opposer à l'installation de centrales au charbon. En effet, quelles que soient les mesures antipollution qu'on puisse prendre, la mise en service de tels équipements poserait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait, en termes de protection du milieu

vital. La combustion de produits fossiles, nul ne peut aujourd'hui en douter, ne constitue pas seulement une menace ou un danger pour l'environnement, mais elle est bel et bien un dommage grave et constant, qu'on espère réversible sans le savoir réellement - songeons à la couche d'ozone. Face à ces problèmes écologiques, le fait que l'ampleur des investissements à consentir renchérira sensiblement le prix de l'énergie électrique ne pèse pas bien lourd. Il est en particulier douteux que l'augmentation du prix du courant freine sensiblement la consommation. Une autre solution envisagée recourt au gaz naturel, importé de Norvège ou d'Union soviétique. Pour l'heure, cet agent énergétique ne représente que 1% de la consommation nationale d'énergie de la Suède. La sécurité de l'approvisionnement doit encore faire l'objet d'études et de contrats internationaux, de sorte que ce terme de l'alternative ne peut être envisagé que dans un avenir plus lointain.

Avenir énergétique compromis

Au moment où une initiative demandant le renoncement à l'énergie nucléaire vient d'aboutir en Suisse, nonobstant l'augmentation constante de la consommation, ce qui se passe en Suède ne saurait nous laisser indifférents. Sur le plan de l'approvisionnement en électricité, notre pays se trouve aujourd'hui dans la situation des occupants d'un avion qui aurait décollé vers une destination lointaine où l'on en serait encore à discuter de l'éventuelle construction d'un aéro-

notre consommation d'électricité, aujourd'hui encore assurée, va en augmentant (pensons au développement plébiscité des transports publics), alors que

nos moyens de production devront diminuer par force de loi!

L'exemple de la Suède, pays qui n'a pas attendu nos écologistes pour se préoccuper de la protection de l'environnement, donne à réfléchir. La réalisation des postulats antinucléaires n'a pas suscité de miracle énergétique, mais conduit à un pas en arrière lourd de conséquences écologiques.

Charbon: environnement en péril

Le recours accru au charbon peut constituer une atteinte à l'environnement bien avant qu'en soit brûlé le premier gramme. En Allemagne fédérale, l'extension des zones d'exploitation du charbon, plus précisément de la lignite, a pour conséquences la désertification de vastes régions, avec le déplacement de population et la disparition du patrimoine ainsi que d'exploitations agricoles que cela comporte, l'abattage de forêts séculaires, l'abaissement voire la contamination de nappes phréatiques et la mise en péril de l'approvisionnement en eau de grandes agglomérations. En ce qui concerne la collusion de puissants milieux économiques au détriment de la nature, parfois dénoncée dans le domaine du nucléaire, on se doit de mentionner que les exploitants de lignite sont également d'importants producteurs d'électricité: les *Rheinische Braunkohlewerke AG*. Même si ces interventions, tragiques pour la flore et la faune que pour les hommes, ont lieu loin de notre pays, aucun protecteur de l'environnement de Suisse ne saurait les ignorer. Le fait qu'on ne puisse en tirer de crédit politique en Suisse ne justifierait en aucun cas qu'on passât sous silence chez nous de telles atteintes à l'environnement le jour où l'on songera au charbon comme substitut au nucléaire. Les progrès réalisés dans l'épuration des rejets de combustion du charbon n'en font pas encore, et de loin, un combustible ménageant le milieu vital. Un instant de réflexion sur les conditions de travail dans certaines mines de charbon ne paraît également pas déplacé...

Faute jusqu'ici de moyens efficaces de freiner l'accroissement de la consommation d'électricité - pour ne pas parler de la réduire! -, il serait bon d'accorder autant d'attention critique aux substituts du nucléaire qu'on en a consacré à ce dernier depuis plus d'une décennie. La même vigilance sceptique devrait également être témoignée à l'égard des experts «auto-désignés» qui nous promettent de faciles et substantielles économies d'électricité. Plus que jamais, l'approvisionnement énergétique de la Suisse est aujourd'hui un facteur essentiel de sa prospérité, trop important pour ne servir que de tremplin politique.

Jean-Pierre Weibel